

Okál, Miloslav

## Aristophane et l'empire athénien

In: *Mnema Vladimír Groh. Češka, Josef (editor); Hejzlar, Gabriel (editor).*  
Vyd. 1. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1964, pp. [13]-24

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/119549>

Access Date: 11. 12. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

MILOSLAV OKÁL

Bratislava

ARISTOPHANE ET L'EMPIRE ATHÉNIEN

Après la défaite des Perses à Salamine et à Platées, les Athéniens montrèrent beaucoup plus de clairvoyance que les Spartiates pour régler le sort des Grecs qui étaient jusqu'alors sous l'autorité du roi des Perses. Tandis qu'après la victoire de Mycale, les généraux spartiates voulaient évacuer les Grecs d'Ionie en Grèce et abandonner le territoire ionien aux Barbares, les Athéniens prenaient les Ioniens pour leurs colons et ils s'opposèrent aux desseins des généraux spartiates<sup>1</sup>. Quand les Spartiates avec leur général Léotychidas s'en retournèrent, les Athéniens avec les habitants de Chios, de Samos, de Lesbos et d'autres îles partirent pour l'Helléspont et peu de temps après, prirent Sestos<sup>2</sup>. Il est vrai que, l'année suivante, les Spartiates eux aussi faisaient des opérations militaires à Chypre et s'emparèrent de Byzance<sup>3</sup>, mais les méthodes violentes de Pausanias firent que les Ioniens se rapprochèrent plus encore des Athéniens<sup>4</sup> et conclurent en 477 la ligue de Délos dont le but était de ravager le pays des ennemis en représailles de torts subis par les Grecs d'Europe<sup>5</sup> et aussi de libérer les habitants des îles et les Grecs d'Asie Mineure de la suprématie perse<sup>6</sup>. Il est vrai, que le siège de la ligue était l'île de Délos où, dans le sanctuaire d'Apollon, se trouvait aussi le trésor de la ligue<sup>7</sup>, et que toutes les cités confédérées étaient autonomes, chaque cité, petite ou grande, disposant d'une voix égale au Conseil commun qui se réunissait une fois par an<sup>8</sup>. Mais les Athéniens avaient le pouvoir exécutif et le commandement dans les opérations militaires<sup>9</sup>. La ligue de Délos atteint son but et apporta des avantages extraordinaires non seulement aux Athéniens, mais aussi aux autres Grecs. Sous la direction des Athéniens, on réussit, en peu de temps, à libérer tous les Grecs d'Asie Mineure de la suprématie perse, et la flotte perse n'eut même plus l'audace de s'approcher des eaux que contrôlait la puissante flotte athénienne<sup>10</sup>. Les Grecs

étaient à l'abri des incursions des divers peuples barbares<sup>11</sup>. La piraterie disparut et les navires de commerce pouvaient sans risque naviguer de la côte phénicienne jusqu'à la Sicile et de la Mer noire jusqu'à l'Égypte et Carthage<sup>12</sup>. Les industriels athéniens avaient l'assurance de débouchés nouveaux pour leurs articles et les commerçants athéniens étaient en contact avec presque tout le monde connu<sup>13</sup>. Ce développement de la puissance maritime athénienne profitait aussi aux paysans attiques dont les produits, surtout le vin et l'huile, avaient un débouché garanti<sup>14</sup>, mais de même aux citoyens de la dernière classe censitaire, les thètes qui trouvèrent dans la marine athénienne des emplois avantageux<sup>15</sup>.

Les Athéniens, peu à peu, transformèrent la ligue de Délos en un empire à eux<sup>16</sup>. Mais son développement eut une influence aussi sur l'évolution politique des cités grecques faisant partie de l'empire; elles se sont progressivement démocratisées parce que les Athéniens aidaient les partis démocratiques tant dans les cités amies que dans les cités dominées par la force<sup>17</sup>. Le contact étroit avec Athènes ne resta pas sans influence sur la vie culturelle de ces cités et c'est à juste titre que les orateurs athéniens proclamaient Athènes l'école de la Grèce<sup>18</sup>. Finalement, le développement de l'empire amena aussi l'épanouissement économique des autres cités de l'empire parce qu'il leur donna la possibilité de participer à sa vie économique.

Mais le développement de l'empire athénien eut aussi des inconvénients. Les petites cités de la ligue, une fois libérées du joug perse, commençaient à manifester leur peu d'empressement à participer aux combats ultérieurs et préféraient payer des tributs à la caisse de la ligue plutôt que de participer activement aux combats navals. Les Athéniens ne protestaient pas contre cette attitude; au contraire, ils l'accueillaient avec joie, parce qu'elle leur permettait d'augmenter aux frais d'autrui leur propre flotte qui était plus homogène et par suite plus apte à vaincre et donnait du travail aux citoyens pauvres athéniens. En outre, elle privait les cités qui payaient tribut de toute aptitude au combat et par suite aussi de tout moyen de résistance dans un conflit éventuel avec Athènes<sup>19</sup>. Puis les cités confédérées commencèrent à se différencier en cités qui donnaient des contingents de navires et de marins, et en cités qui payaient tribut. Le nombre de ces dernières grandissait sans cesse, parce que parmi elles on rangeait aussi les cités qui avaient manifesté l'intention de se détacher de la ligue, avaient été par la force contraintes à l'obéissance et avaient du livrer leur flotte aux Athéniens. Après les Naxiens qui les premiers essayèrent de se détacher de la ligue, le même destin affecta les habitants de l'île de Thasos et les habitants de Chalcis et d'Éretrie à Eubée, et à la fin ne restèrent que trois grandes cités autonomes avec une flotte puissante, Chios, Lesbos et Samos. Puis, après l'an 440, quand l'insurrection des habitants de Samos fut réprimée, ne restèrent autonomes que les deux premières. Mais celles-ci devaient elles aussi participer aux entreprises de guerre des Athéniens et cela non seulement au temps des guerres contre les

Perses, mais aussi plus tard quand les Athéniens combattirent contre leurs ennemis grecs.

Ce tribut par lequel, à l'origine, les cités voulaient racheter leurs obligations militaires, elles commençaient bientôt à le ressentir comme un lourd fardeau. Leur indignation augmenta par degrés après la fin des combats de libération nationale contre les Perses et culmina après le transfert du trésor de la ligue de Délos à Athènes et quand les Athéniens commencèrent à se servir de l'argent de la ligue aussi pour financer les affaires purement athéniennes, surtout pour payer les constructions sur l'Acropole. Il est vrai que les Athéniens pouvaient objecter qu'en compensation de cet argent de la ligue ils donnaient le sang de leurs soldats pour la défense des cités confédérées, pendant que celles-ci pouvaient se consacrer en sécurité à leurs propres affaires<sup>20</sup>, et de temps en temps abaissaient légèrement le montant des tributs. Mais la guerre du Péloponnèse imposa une augmentation de ces sommes qui passèrent des 400 talents par an originaux aux 1300 talents d'argent par an<sup>21</sup>. Les Athéniens encaissaient les taxes très rigoureusement, recourant parfois à la violence<sup>22</sup>. Mais ces tributs ne furent pas seuls à susciter l'opposition des cités confédérées contre les Athéniens. Celles-ci supportaient difficilement la centralisation systématique de la vie économique et politique dans la cité. La première consistait en l'uniformisation des poids et des mesures et des monnaies, par laquelle les Athéniens voulaient faciliter leur pénétration économique dans le territoire des cités confédérées. En substituant aux monnaies locales l'argent athénien ils allaient au devant des désirs de leurs marins qui recevaient leur salaire en argent athénien et voulaient pouvoir s'en servir dans toutes les parties de l'empire, et c'est pourquoi les Athéniens privaient les cités les unes après les autres du droit de frapper monnaie. En 434 se trouvaient encore dans la caisse de la ligue des monnaies différentes tandis qu'en 418 ne s'y trouvaient plus que des monnaies athéniennes<sup>23</sup>.

De même ces cités confédérées supportaient difficilement le fait que les Athéniens s'immisceaient dans leurs affaires politiques. Car les Athéniens, dans toutes les cités de la ligue soutenaient les éléments démocratiques et dans les cités assujéties abolissaient les gouvernements oligarchiques pour établir à leur place des gouvernements démocratiques. Et en outre les citoyens riches, oligarques, étaient l'objet de persécutions fréquentes au cours desquelles ils étaient privés de leurs biens et quelquefois même de leur vie.<sup>24</sup> On ne s'étonne pas que plusieurs d'entre eux aient émigré chez les ennemis des Athéniens et de là, dirigé la révolte contre les Athéniens.<sup>25</sup> Beaucoup d'indignation fut causée aussi par la dissolution arbitraire du Conseil de la ligue et la transmission de sa compétence à l'Assemblée et au Conseil athéniens.<sup>26</sup> Les Athéniens transfèrent même à l'Assemblée athénienne le droit de régler les attaques des cités contre la ligue<sup>27</sup> et ils usurpèrent aussi le droit de trancher à Athènes les querelles des citoyens de la ligue, s'il s'agissait de la peine capitale, de l'exil ou de la confiscation des biens,<sup>28</sup> finalement

l'héliée athénienne décidait même dans les affaires privées, s'il s'agissait de procès entre des Athéniens et des citoyens de l'empire.<sup>29</sup>

Mais le comble de l'indignation ce furent les clérouques. Originellement elles étaient installées en territoire ennemi comme avantpostes militaires, par exemple Eion en Thrace, ou comme postes maritimes d'observation, par exemple l'île de Scyros, mais plus tard elles furent installées aussi sur le territoire des alliés qui essayèrent de se détacher des Athéniens comme ce fut dans le cas de Naxos, l'Eubée, Samos, Lesbos et d'autres. Les clérouques étaient le prolongement de la cité d'Athènes. Les clérouques se recrutaient parmi les citoyens athéniens pauvres et ne cessaient pas d'être citoyens athéniens, appartenant à leur tribu d'origine, prenant part aux expéditions militaires au même titre que les Athéniens de l'Attique, ne payant pas le phoros comme leurs voisins indigènes, mais l'eisphora comme tous les autres citoyens. C'étaient donc des citoyens athéniens réguliers, mais demeurant non pas en Attique, mais à Scyros, Lemnos, Eion, Naxos, Eubée, Aigine etc. Au territoire qu'ils habitaient, ils avaient, à la manière de la ville même, un Conseil et une Assemblée, mais leurs décrets devaient pour être valables aussi à Athènes, y être ratifiés par l'Assemblée.<sup>30</sup>

Mais l'importance, militaire à l'origine, des clérouques fut bientôt dépassée par leur importance économique, sociale et politique. En effet, aux clérouques furent assignées, dans le territoire occupé, les terres les plus fécondes et c'est ainsi qu'ils devinrent pour Athènes des fournisseurs de confiance pour le blé. Et comme ils se recrutaient dans les couches les plus basses de la ville, c'est à dire parmi les thètes, leur émigration d'Athènes soulageait cella-ci du souci de les alimenter — et il y en avait à peu près dix mille<sup>31</sup> — et d'un autre côté, comme ils recevaient dans les colonies des lots grâce auxquels ils prenaient place parmi les zeugites, ils augmentaient le nombre des hoplites et élevaient le potentiel de l'infanterie athénienne. En outre, ils devenaient, sur les nouveaux territoires, l'élément le plus démocratique tout en étant un sujet de crainte pour les alliés à côté desquels ils s'établissaient puisqu'ils étaient à pied d'œuvre pour agir en cas de révolte.<sup>32</sup>

On ne s'étonne pas que les alliés aient supporté difficilement la perte de leur indépendance, qu'ils se soient sentis esclaves des Athéniens et qu'ils n'aient attendu qu'une occasion favorable pour se détacher d'eux et retrouver cette indépendance qu'ils avaient perdue. Des tentatives pour se retirer de la ligue et plus tard de l'empire, il y en eut beaucoup. La cause des cités alliées était soutenue aussi par les aristocrates athéniens qui critiquaient âprement la politique athénienne à l'égard des alliés. Une manifestation d'une telle attitude est fournie par la Constitution athénienne de Pseudo-Xénophon. Là, un aristocrate inconnu écrit que les démocrates athéniens haïssent les alliés riches parce qu'ils se rendent compte que ceux-ci comme dominés haïssent les Athéniens qui les dominent, que les Athéniens aident les humbles mais déshonorent les nobles en confisquant leurs biens, en les expulsant de leurs cités et en les exécutant,<sup>33</sup> que le peuple athénien

ne se soucie nullement qu'ils prospèrent et puissent ainsi payer le tribut, mais, au contraire, fait en sorte qu'ils ne puissent que subsister tout juste en travaillant et ne puissent pas avoir les moyens d'ourdir des intrigues,<sup>34</sup> que les Athéniens obligent les alliés à aller devant les tribunaux à Athènes, ce qui les rend plus dépendants encore du peuple athénien<sup>35</sup> qui devient ainsi le maître des cités alliées esclaves.<sup>36</sup> Enfin, de l'injustice de la politique athénienne à l'égard des alliés, les politiciens athéniens avaient pleine conscience quand, à plusieurs occasions, ils proclamaient en public que la puissance athénienne était fondée sur l'injustice et sur la violence, mais ils tenaient pour impossible de renverser l'état de choses existant, aussi bien pour des raisons économiques que par crainte de donner libre cours à la vengeance des opprimés.<sup>37</sup>

\*

Quelle était l'attitude d'Aristophane envers la politique athénienne à l'égard des alliés? Yarkho, dans son étude — Les comédies d'Aristophane et la démocratie athénienne<sup>37a</sup> — écrit qu'Aristophane prêchait une politique de développement de la puissance maritime et d'exploitation des alliés.<sup>38</sup> L'affirmation, certes, est simpliste et inexacte, mais conforme à la conception d'ensemble de Yarkho qui fait d'Aristophane un démocrate.<sup>39</sup> De l'analyse tant des comédies conservées que des fragments d'Aristophane il ressort pourtant que son attitude envers la politique étrangère athénienne et surtout envers les cités confédérées n'était pas en accord complet avec la conception des démocrates athéniens, et que même elle était souvent en accord avec l'attitude des aristocrates qui lui était, comme nous l'avons vue plus haut, totalement opposée.

De la question de l'attitude des Athéniens envers leurs alliés Aristophane s'occupa d'abord dans les *Babyloniens*, joués en 426, peu de temps après la répression par Athènes du soulèvement de Mytilène. Malheureusement la comédie ne nous est pas conservée et à partir des fragments subsistants nous ne pouvons pas la reconstituer. Mais il est plus que probable qu'Aristophane y ridiculisait non seulement la crédulité du peuple athénien qui au moment des votes sur les cités alliées, se laissait duper par les discours des délégués des cités confédérées, mais y attaquait aussi la manière dont les Athéniens maltraièrent les habitants des cités confédérées. Cela ressort d'abord de quelques-uns des fragments dans lesquels on fait mention du paiement des taxes,<sup>40</sup> mais aussi de plusieurs passages des *Acharniens*. Dans le discours avec le chœur des charbonniers acharniens, Dicéopolis rappelle les soucis que lui avait occasionnés Cléon à cause de la comédie de l'année précédente<sup>41</sup> et le scholiaste fait observer là qu'il s'agissait des *Babyloniens* où Aristophane attaquait, entre autre le système électoral athénien et que Cléon l'avait accusé d'avoir dit du mal de la Cité et d'avoir écrit cette comédie pour insulter le peuple et le Conseil.<sup>42</sup> L'affirmation du scholiaste est confirmée aussi

par Aristophane lui-même dans la parabase des Acharniens, dans la partie où il glorifie les services qu'il a rendus au peuple athénien en présentant les Babylo niens :

„Depuis qu'il est à la tête d'un chœur comique, notre poète ne s'est pas encore présenté devant les spectateurs pour louer son talent. Mais, calomnié par ses ennemis devant les Athéniens, „prompts à se décider“, accusé de bafouer notre Cité dans ses pièces et d'insulter le peuple, il désire aujourd'hui répondre à ces attaques en s'adressant à ces mêmes Athéniens „prompts à se raviser“. Il prétend vous avoir rendu de nombreux services, notre poète, en vous empêchant désormais de vous laisser trop abuser par des discours d'étrangers, de prendre plaisir aux flatteries, d'être des citoyens gobe-mouches. Jadis les députés des cités confédérées, quand ils voulaient vous duper, avant toute chose vous appelaient le peuple „couronné de violettes“; en entendant ces mots, aussitôt à cause des „couronnes“, vous vous asseyiez sur le bout de vos fesses. Quelqu'un, pour chatouiller votre vanité, parlait-il de „la brillante Athènes“, il obtenait du même coup tout ce qu'il voulait, avec ce mot „brillante“, en vous appliquant un qualificatif propre aux sardines. Ce n'est là qu'un des nombreux bienfaits, dont vous lui êtes redevables; il vous montra aussi ce que vaut pour le peuple, dans les cités alliés, le régime démocratique. Aussi, aujourd'hui, les délégués des cités, chargés d'acquitter le tribut, viendront désireux de voir l'excellent poète qui n'a pas craint de faire entendre devant les Athéniens le langage de la justice. C'est ainsi que son courage lui a valu une renommée lointaine.“<sup>43</sup>

Le fait qu'il se moque des Athéniens, qui se laissent duper par les discours des étrangers, est évident d'après les vers cités plus haut. Mais pour nous, il s'agit de prouver la seconde affirmation, c'est à dire, qu'Aristophane reprochait aux Athéniens de maltraiter les alliés, affirmation dont on parle moins clairement dans la parabase que de la première. Mais même ici nous trouvons des vers qui appuient l'affirmation du scholiaste. Il est vraisemblable que la seconde partie du vers 635 — d'être des citoyens gobe-mouches — invite à un traitement plus modéré des alliés, et le vers 642 — il vous montra aussi ce que vaut pour le peuple, dans les cités alliées, le régime démocratique — fait appel à la démocratie contre la tyrannie.<sup>44</sup> La mention de la renommée lointaine dont jouissait le poète pour son audace,<sup>45</sup> ne serait pas à sa place, s'il avait outragé les alliés et avait mis les Athéniens en garde contre eux. Le mauvais traitement des alliés serait prouvé aussi par le fragment 83, où il y a une allusion à l'acte cruel des Athéniens qui avaient maltraité les habitants de Samos qu'ils marquèrent au front, après la repression du soulèvement, de l'image du vaisseau samien.<sup>46</sup> Mais on ne peut pas nier que dans les fragments conservés, nous ayons plus de témoignages pour le premier reproche, car pour Aristophane il s'agissait aussi de ridiculiser et de déjouer les tentatives d'expansion en Sicile dont nous trouvons des témoignages chez les historiens<sup>47</sup> et en connexion avec lesquels Aristophane ridiculisa aussi le

sophiste Gorgias,<sup>48</sup> chef de l'ambassade des citoyens de Léontion qui essayait de gagner les Athéniens aux desseins de guerre contre les Syracusains.<sup>49</sup>

Outre les allusions citées, témoignant des mauvais rapports réciproques des Athéniens et de leurs alliés, nous trouvons dans les Acharniens des mentions sur le peu d'empressement des alliés aussi bien à payer les taxes qu'à fournir des contingents à l'armée. Quand Amphithéos offre à Dicéopolis de goûter la trêve de dix ans, celui-ci, après l'avoir goûtée, la refuse avec la remarque, qu'elle a une odeur d'ambassades envoyées dans les villes et qu'elle a un goût bien aigre comme l'atermoiement chez les alliés.<sup>50</sup> Dans la partie ultérieure de la pièce on fait mention de l'absence des contribuables et des alliés aux représentation théâtrales pendant le concours du Lénaion,<sup>51</sup> mais sans une relation quelconque avec leurs devoirs.

De même, insignifiants pour la connaissance du point de vue d'Aristophane sur la politique athénienne envers les alliés, sont les Cavaliers. Qu'Aristophane ait condamné leur politique, serait prouvé par le fait que Cléon soupçonne que Démosthène et le Charcutier pactisent avec les conjurés de Chalcis,<sup>52</sup> par l'allusion à la persécution, ailleurs inconnue des Milésiens par Cléon,<sup>53</sup> puis par l'essai de ridiculiser son effort pour que les Athéniens aient le commandement sur tous les Hellènes et de leur rendre possibles tous les moyens pour leur assurer les revenus de l'activité judiciaire,<sup>54</sup> et finalement par la honteuse suppression au Charcutier de son métier par Cléon qui doit vendre des saucisses aux portes de la ville pour y être vu des étrangers qu'il molestait.<sup>55</sup> Aristophane par la bouche du Charcutier condamne aussi l'encaissement des taxes par les alliés, mais il semble qu'ici, il ne condamne pas la chose elle-même, mais l'accaparement de cet argent dont le peuple n'avait plus aucun profit.<sup>56</sup> Cela ressort au moins des vers suivants, dans lesquels le Charcutier, adversaire de Cléon, promet au peuple l'empire du monde — de la mer Erythrée et d'Ecbatane.<sup>57</sup> Démosthène, lui aussi, pour donner envie au Charcutier de prendre le pouvoir, le renvoie aux avantages qui résultent du pouvoir sur les îles,<sup>58</sup> et fait aussi mention de la Carie et de Carthage.<sup>59</sup> Finalement, le Dèmos rajeuni, le chœur le salue comme roi des Hellènes.<sup>60</sup> Dans la seconde parabase, au contraire, sont ridiculisés les projets d'expansion occidentale — de conquête de Carthage,<sup>61</sup> que prêchaient quelques politiciens démocrates avec Hyperbole à leur tête.<sup>62</sup>

Dans les Nuées, on rappelle autant les clérouquies que l'oppression de l'Eubée. Quand Strepsiade vient à l'école de Socrate, l'Elève lui fait connaître les accessoires d'enseignement et quand celui-ci lui demande à quoi servent les objets géométriques, l'Elève lui répond que c'est pour mesurer la terre, à quoi Strepsiade l'interroge de nouveau: s'agit-il de la terre pour les colons? Et comme l'Elève répond que c'est pour la terre entière, Strepsiade s'imaginant qu'il s'agira de nouvelles clérouquies, approuve cette idée et dit qu'elle est démocratique et utile.<sup>63</sup> Que Strepsiade, comme paysan, salue la politique des clérouquies, cela

se conçoit; mais le texte ne permet pas de voir clairement si Aristophane l'approuve ou si les mots de Strepsiade sont pris ironiquement. Avec la politique des clérouques est en connexion la remarque sur l'oppression de l'Eubée. L'Elève montre à Strepsiade la carte du monde et dessus l'île d'Eubée, s'étendant le long de l'Attique. Mais sa remarque sur l'Eubée, étendue sur le côté, toute en longueur, fort loin,<sup>64</sup> Strepsiade la comprend dans le sens qu'elle est étirée par les Athéniens qui, avec Périclès à leur tête, avaient réprimé la révolte des quelques-unes des cités de là bas, surtout Histiée et Chalcis, avaient chassé les habitants et avaient attribué la terre aux colons athéniens,<sup>65</sup> à cause de quoi elles ont été étirées aux yeux de Strepsiade.<sup>66</sup> La remarque amère de Strepsiade est certainement une marque de l'attitude hostile d'Aristophane envers le destin des Eubéens.

Dans les Guêpes, on rappelle la défection de Samos. Les héliastes supputent qu'elle est la cause de l'absence de Philocléon et pensent qu'il est tombé malade de colère contre un certain accusé qui essayait d'échapper à la condamnation en soulignant son amour pour Athènes et les mérites qu'il s'était acquis en révélant la défection des Samiens.<sup>67</sup> Mais du texte il n'est pas clair que l'homme accusé ait été Athénien ou citoyen d'une cité alliée.

De même ne nous est pas connu l'homme auquel les héliastes imputent la trahison en Thrace et qui doit être jugé par eux.<sup>68</sup> Et quant à la trahison, il s'agit peut-être de la cité Amphipolis qui l'année précédente tomba au pouvoir de Brasidas, général spartiate.<sup>69</sup> Dans les Guêpes on rappelle aussi le siège de Naxos<sup>70</sup> qui, la première des cités alliées essaya de sortir de la confédération, mais la révolte fut réprimée et les Naxiens durent livrer leur flotte et payer le phoros.<sup>71</sup> Et parce que le souvenir du siège de Naxos est mis dans la bouche des héliastes dont l'activité est ridiculisée dans toute la pièce, on peut conclure à l'attitude hostile d'Aristophane envers la politique brutale des Athéniens contre les alliés. C'est confirmé aussi par les mots de Bdélycléon par lesquels il demande à Philocléon quel profit lui revient de mettre à contribution l'Hellade,<sup>72</sup> en pensant là aux taxes que les Athéniens encaissaient de leurs alliés.<sup>73</sup> Bdélycléon même dans la partie postérieure de l'agon rappelle ces taxes pour prouver à son père que des revenus énormes des Athéniens pas même le dixième constitue le salaire des héliastes.<sup>74</sup> Cela est confirmé aussi par la mention de la manière brutale des démagogues athéniens d'exiger le paiement de ces taxes, de poursuivre en justice les cités alliées dont les représentants essaient de gagner les politiciens athéniens par des pots-de-vin.<sup>75</sup> L'attitude hostile d'Aristophane envers la politique athénienne contre les alliés est, dans les Guêpes, évidente.

Dans la Paix, ce ne sont pas les Athéniens seuls que Trygée appelle au secours pour libérer la déesse Eiréné, mais aussi les étrangers et parmi eux les insulaires,<sup>76</sup> parce qu'eux aussi souffraient de la guerre, étant obligés de payer les taxes et de donner des contingents de navires.<sup>77</sup> Mais qu'Aristophane ne fut pas entièrement contre l'empire athénien, cela est attesté par les vers qu'il met dans la bouche

d'Hermès, conseillant aux Athéniens de reculer un peu vers la mer<sup>78</sup> ce qu'on ne peut guère comprendre autrement que comme un conseil de renoncer au pouvoir sur le continent et de se contenter de leur empire maritime.<sup>79</sup> Mais, dans la parabase, il touche de nouveau au traitement sans égards des démagogues pour les cités alliées, où ils vexaient les grands et les riches en les accusant d'être partisans des Spartiates,<sup>80</sup> et aussi, comme dans les Guêpes,<sup>81</sup> il mentionne la vénalité parce que les alliés essayaient de corrompre les démagogues athéniens.<sup>82</sup>

Le mauvais traitement des alliés est mis au pilori aussi dans les Oiseaux. On ridiculise l'Inspecteur<sup>83</sup>, le Marchand de décrets<sup>84</sup> et le Sycophante.<sup>85</sup> Par le premier on condamne la fonction des inspecteurs que les Athéniens envoyaient dans les cités assujetties<sup>86</sup>, par le second l'alignement de la politique économique et administrative des cités soumises sur celles des Athéniens. Les habitants de Coucou-les Nuées doivent subir le même destin que les Naxiens.<sup>87</sup> En même temps on reproche vivement à la politique athénienne de réprimer toute résistance par un procès devant les hélistes athéniens.<sup>88</sup> Mais c'est le cas du Sycophante qui est peint de la manière la plus frappante. Celui-ci vient demander à Pisthétairé les ailes qui rendraient possible son travail, — visiter les cités alliées, citer les coupables au tribunal, prendre soin de leur condamnation avant leur arrivée à Athènes et saisir leurs biens dans leurs propres cités pendant leur absence.<sup>89</sup> Dans les Oiseaux, Aristophane s'est montré l'adversaire de la politique athénienne envers les alliés encore plus fortement que dans les Guêpes. Finalement, dans *Lysistrata*, on rappelle la trahison des Milésiens<sup>90</sup> qui en 412 se sont laissés persuader par Alcibiade de se détacher des Athéniens.<sup>91</sup>

La décomposition de l'empire athénien comme la conséquence immédiate de leur défaite à Aigos Potamos et de la capitulation qui la suivit, affecta péniblement les citoyens athéniens surtout les anciens clérouques, chassés par Lysandre des colonies athéniennes, et les thètes pauvres qui perdirent leur emploi sur la flotte. On ne s'étonne pas qu'ils aient brûlé d'envie de retrouver leur empire perdu et n'aient attendu que l'occasion favorable. C'est pourquoi ils suivaient avec de grandes espérances l'activité de Conon qui, à la solde du Grand Roi, combattait contre les Spartiates, donnèrent en secret les armes à Conon<sup>92</sup> et pactisèrent avec les envoyés du roi des Perses.<sup>93</sup> Après la victoire de Conon à Cnide leurs espoirs grandirent. Ils relevèrent les Longs-Murs d'Athènes,<sup>94</sup> essayèrent de parvenir à nouveau à la mer,<sup>95</sup> entrèrent en contact avec les villes d'outremer tant à l'Est qu'à l'Ouest.<sup>96</sup> Au printemps de 389, Thrasybule s'embarqua en Thrace pour Chersonèse, Byzance et la Chalcédoine et partout il fut bien accueilli et il conclut des traités de commerce avantageux.<sup>97</sup> La restauration de l'alliance maritime athénienne était sur la meilleure voie, mais la paix d'Antalcidas vint jeter le trouble dans les actions athéniennes et recula la réalisation de l'alliance maritime à l'an 377.<sup>98</sup>

Aristophane ne vécut pas assez longtemps pour voir sa restauration, mais les

désirs du peuple athénien de cette restauration se reflètent à plusieurs reprises dans l'Assemblée des Femmes et dans Plutos. Praxagora dans son discours préparatoire devant les Femmes fait mention du désir des pauvres citoyens athéniens de la reconstruction de la flotte, mais aussi de l'opinion contraire des richards et des paysans.<sup>99</sup> L'Assemblée des Femmes reflète aussi la situation financière accablante à laquelle les hommes d'état essayaient de faire face entre autre par l'impôt sur le sel<sup>100</sup> et par l'impôt sur le revenu des citoyens,<sup>101</sup> mais sans succès. On fait allusion aussi à la réforme monétaire, à l'échange des pièces de cuivre pour celles d'argent,<sup>102</sup> ce qui devait être le présage du retour des temps d'or passés, et il est vraisemblable que Plutos d'Aristophane est une réaction aux espoirs prématurés des citoyens athéniens d'un bien-être futur issu de l'alliance maritime que l'on préparait et attendait avec impatience.

## NOTES

- <sup>1</sup> Hérodote, IX 106; Diodore, XI 37, 1-3.
- <sup>2</sup> Hérodote, IX 114, 119; Thucydide, I 89; Diodore, XI 37, 4-5.
- <sup>3</sup> Thucydide, I 94.
- <sup>4</sup> Thucydide, I 95, 130.
- <sup>5</sup> Thucydide, I 96.
- <sup>6</sup> Thucydide, III 10; VI 76.
- <sup>7</sup> Thucydide, I 96.
- <sup>8</sup> Thucydide, I 96; III 10.
- <sup>9</sup> Thucydide, I 97.
- <sup>10</sup> Thucydide, I 98-100; Diodore, XI 60-61.
- <sup>11</sup> Plutarque, Périclès, 20.
- <sup>12</sup> Glotz, Histoire grecque, II, p. 395.
- <sup>13</sup> Pseudo-Xénophon, Constitution athénienne, II 38; Xénophon, Revenus, I 2-6; III 1-2.
- <sup>14</sup> Glotz, Histoire grecque, II, p. 406.
- <sup>15</sup> Plutarque, Périclès, 11.
- <sup>16</sup> Thucydide, V 18, 47; IG I<sup>2</sup> 10.
- <sup>17</sup> Thucydide, I 115; VIII 21; Pseudo-Xénophon, Constitution athénienne, I 14 sqq.; III 10; Isocrate, Panégyrique, 105.
- <sup>18</sup> Isocrate, Panégyrique, 50; Thucydide, II 41.
- <sup>19</sup> Thucydide, I 99; Pseudo-Xénophon, Constitution athénienne, II 2.
- <sup>20</sup> Plutarque, Périclès, 12.
- <sup>21</sup> Plutarque, Aristide, 24.
- <sup>22</sup> Thucydide, I 99; II 69; III 19; IV 50, 75.
- <sup>23</sup> IG I<sup>2</sup> 310, 302.
- <sup>24</sup> Pseudo-Xénophon, Constitution athénienne, I 14.
- <sup>25</sup> Thucydide, I 115; Plutarque, Périclès, 25.
- <sup>26</sup> Au commencement de la guerre du Péloponnèse le Conseil de la Ligue ne se réunissait plus (Thucydide, I 139).
- <sup>27</sup> Pseudo-Xénophon, Constitution athénienne, I 37; IG I<sup>2</sup> 63, 65.

- <sup>28</sup> Pseudo-Xénophon, Constitution athénienne, I 14–18.  
<sup>29</sup> M. l.  
<sup>30</sup> Glotz, Histoire grecque, II, p. 200.  
<sup>31</sup> Glotz, Histoire grecque, II, p. 203.  
<sup>32</sup> Plutarque, Périclès, 11.  
<sup>33</sup> I 14.  
<sup>34</sup> I 15.  
<sup>35</sup> I 16, 18.  
<sup>36</sup> I 18.  
<sup>37</sup> Thucydide, II 63; III 37.  
<sup>37a</sup> VDI 1954, 3, p. 9–20.  
<sup>38</sup> Pages 1–3.  
<sup>39</sup> Aristophane, Moscou 1954.  
<sup>40</sup> Fragments 78–79.  
<sup>41</sup> 376–380.  
<sup>42</sup> Scolie au vers 378.  
<sup>43</sup> 628–645.  
<sup>44</sup> Voir la scolie au v. 642.  
<sup>45</sup> 646.  
<sup>46</sup> Plutarque, Périclès, 26.  
<sup>47</sup> Thucydide, VI 15, 34, 90; Diodore, XII 53–54.  
<sup>48</sup> Fragments 66–67.  
<sup>49</sup> Diodore, XII 53, 1–3, 5.  
<sup>50</sup> 192–193.  
<sup>51</sup> 504–506, mais les vers 643–644 le contredisent.  
<sup>52</sup> 236.  
<sup>53</sup> 361–362.  
<sup>54</sup> 797–799.  
<sup>55</sup> 1407 sqq.  
<sup>56</sup> 1034 et 1070.  
<sup>57</sup> 1088.  
<sup>58</sup> 170.  
<sup>59</sup> 173–174.  
<sup>60</sup> 1333.  
<sup>61</sup> 1300.  
<sup>62</sup> 1304; Thucydide, VI 15, 34, 90.  
<sup>63</sup> 201–205.  
<sup>64</sup> 211–212.  
<sup>65</sup> 213; Plutarque, Périclès, 23.  
<sup>66</sup> Scolie au v. 213.  
<sup>67</sup> 281–284.  
<sup>68</sup> 288.  
<sup>69</sup> Thucydide, IV 102.  
<sup>70</sup> 355.  
<sup>71</sup> Thucydide, I 98.  
<sup>72</sup> 520.  
<sup>73</sup> Scolie au v. 520.  
<sup>74</sup> 657–668.  
<sup>75</sup> 669–677.

- <sup>76</sup> 298.  
<sup>77</sup> Scolie au v. 296.  
<sup>78</sup> 506—507.  
<sup>79</sup> Scolie au v. 507.  
<sup>80</sup> 639—641.  
<sup>81</sup> 673—678.  
<sup>82</sup> 644—646.  
<sup>83</sup> 1021—1034.  
<sup>84</sup> 1035—1055.  
<sup>85</sup> 1415—1469.  
<sup>86</sup> Scolie au v. 1022.  
<sup>87</sup> 1041.  
<sup>88</sup> Pseudo-Xénophon, Constitution athénienne, I 14—18.  
<sup>89</sup> 1454—1456.  
<sup>90</sup> 108.  
<sup>91</sup> Thucydide, VIII 17.  
<sup>92</sup> Isocrate, Panégyrique, 142; Hellenica Oxyrhynchia, II 1.  
<sup>93</sup> M. l.  
<sup>94</sup> Xénophon, Hélieniques, IV 8, 9—10, 12; Népos, Conon, IV 5.  
<sup>95</sup> Plutarque, La gloire des Athéniens, I, p. 345 E.  
<sup>96</sup> Xénophon, Hélieniques, IV 8, 13, 17, 20, 24—26; Lysias, Sur les biens d'Aristophane, 19 sqq.  
<sup>97</sup> Xénophon, Hélieniques, IV 8, 25—29; Diodore, XIV 94.  
<sup>98</sup> IG II<sup>2</sup> n. 43; voir Glotz, Histoire grecque, III, p. 121 sqq.  
<sup>99</sup> 197—198.  
<sup>100</sup> 814—815.  
<sup>101</sup> 823—829.  
<sup>102</sup> 815—822.